

MODALITÉS D'INSCRIPTION

À qui s'adressent nos formations d'initiation ?

- Aux acteurs de la société civile, aux responsables et membres d'associations, de groupes et d'ONG ;
- Aux professionnels et aux étudiants ;
- À toute personne engagée ou non dans la vie associative, désirant devenir un acteur de changement social ou acquérir des connaissances afin de davantage s'engager au service du bien commun.

Niveau requis : baccalauréat minimum.

Pédagogie de la formation : la pédagogie est interactive et participative. Le formateur alterne des exposés et des exercices pratiques, individuels ou de groupes. Selon les cas et la durée de la formation, les participants auront des travaux pratiques accompagnés d'un coaching et d'une soutenance pour la validation. Le formateur utilise des outils pédagogiques tels que présentation PowerPoint et des supports papiers.

Comment s'inscrire ?

Le formulaire de candidature est à télécharger sur le site du CERAP www.cerap-inades.org. Il est possible de s'inscrire à un ou plusieurs modules de formation d'une même session.

Les frais de dossier s'élèvent à 5000 FCFA par session (payable une fois) et ils sont non remboursables. Le coût d'une formation varie en fonction du module.

Pour les paiements en espèces, prévoir les frais de timbre en sus (100 FCFA pour total de 100 000 FCFA ou moins; 500 FCFA pour un total de plus de 500 000 FCFA).

Dossiers à fournir: Le formulaire de candidature dûment rempli, une photo d'identité, la photocopie du dernier diplôme ou du BAC et la photocopie de la pièce d'identité.

Ouverture de chaque module soumise à condition : 15 personnes minimum.

Lieu de la formation : les formations se déroulent dans les locaux du CERAP.

Horaires : 8h15 - 12h30 et 13h45 - 17h30

Une attestation ou un certificat de formation sera remis(e) selon les modalités (mode d'évaluation du module).

NB: les 1ers inscrits sont prioritaires dans chaque module réglé.

Pour tout renseignement :

téléphonez au **22.40.47.20 (poste 304)**

ou écrivez à polesocial.formations@cerap-inades.org



Centre de Recherche et d'Action pour la Paix
ASMU et Service projets

Formations du Pôle social 2018

Modules d'initiation

15e session: janvier- avril 2018

Inscriptions et renseignements:
polesocial.formations@cerap-inades.org

Pour le renforcement des capacités des organisations de la société civile, des bénévoles, volontaires, salariés, professionnels et leaders du secteur associatif (ONG, projets, etc.).

« Devenir des acteurs engagés et efficaces de développement local, au service des communautés, de la cohésion sociale et du bien commun. »

2 modalités de formation :

- **2 sessions annuelles :** janvier - avril et juin - septembre
- **Formations « à la carte »** à la demande d'une OSC, d'une organisation ou d'une institution, en fonction de ses besoins.

CERAP

15, avenue Jean Mermoz, Cocody

08 BP 2088 – ABIDJAN 08

CÔTE D'IVOIRE

Tél : (225) **22 40 47 20 - poste 304**

polesocial.formations@cerap-inades.org

www.cerap-inades.org

Facebook : [CERAP-INADES](https://www.facebook.com/CERAP-INADES)

Genre et violences basées sur le genre (VBG)

MODULE 1

Objectifs : Permettre aux participants de mieux comprendre le concept du genre et les encourager à le mettre en œuvre dans différentes activités pour l'épanouissement de tous dans la société (en famille, en communauté, au travail, dans les projets...).

Contenu :

- Qu'est-ce que le concept du genre?
- Que sont les violences basées sur le genre?
- Analyse de situations de violences basées sur le genre et partages d'expériences.

Dates : 8 et 9 février 2018

Heures: 8h15 - 17h30

Prix : 40 000 FCFA Volume horaire : 16h

Inscription avant le 6 février à 12h

Mieux gérer son association en maîtrisant les bases d'Excel

MODULE 2

Objectifs : Permettre à chaque participant de connaître les bases de la gestion et du logiciel Excel pour mieux gérer financièrement son association.

Contenu :

- Comment poser les bases d'une bonne gouvernance financière ?
- Savoir utiliser les fonctions essentielles d'Excel pour son association

Dates : 15 février 2018

Heures: 8h15 - 17h30

Venir si possible avec un ordinateur portable

Prix : 10 000 FCFA Volume horaire : 8h

Inscription avant le 13 février à 12h

Initiation à la gestion des conflits et à leur résolution pacifique

MODULE 3

Objectifs : Connaître le conflit et avoir des techniques pour le gérer de manière pacifique.

Contenu :

- Découvrir le conflit et ses manifestations (vie privée et sociale)
- Savoir analyser un conflit en présence
- Quelles attitudes avoir face au conflit pour le gérer pacifiquement ?
- Comment mieux communiquer ?

Dates : 20 et 21 février 2018

Heures: 8h15 - 17h30

Prix : 40 000 FCFA Volume horaire : 16 h

Inscription avant le 16 février à 12h

Date à confirmer

Le code de l'artisanat

MODULE 4

Objectifs : Connaître le code de l'artisanat et les implications dans la vie de l'artisan.

Contenu :

- Découvrir le code de l'artisanat
- Comprendre les implications dans le travail quotidien de l'artisan
- Comment mieux gérer son activité en respectant les règles

Dates : 22 février 2018

Heures: 8h15 - 12h15

Prix 5 000 FCFA Volume horaire : 4h

Inscription avant le 20 février à 12h

Initiation à la conception, au montage, et à la gestion des projets

MODULE 5

Objectifs : Maîtriser les différentes phases du cycle de projet et devenir capable de concevoir un projet en rédigeant un document projet.

Contenu :

- Présentation du cycle du projet
- Élaboration de projet (document projet)
- Méthodologie de rédaction de projet
- Gestion de projet
- Partages d'expériences ► Travaux de groupe, coaching et évaluation

Dates : 27-28 février et 1-2 mars 2018

Heures: 8h15 - 17h30

Prix : 180 000 FCFA Volume horaire : 66h

Inscription avant le 25 février à 12h

Vie associative, son rôle et les bases d'une bonne gouvernance

MODULE 6

Objectifs : Permettre aux participants d'acquérir des connaissances générales et opérationnelles sur la vie associative, son rôle dans la société et les bases d'une bonne gouvernance.

Contenu :

- La place et le sens du secteur associatif dans la société
- Création et fonctionnement légal d'une association (loi 1960)
- Les textes de base qui organisent l'association
- Définition de la politique de l'association
- Éléments de gestion comptable et financière, de communication, des ressources humaines
- L'Économie sociale et solidaire (ESS)

Dates : 7 et 8 mars 2018

Heures: 8h15 - 17h30

Prix : 40 000 FCFA Volume horaire : 16h

Inscription avant le 5 mars à 12h

Le foncier urbain : connaître la loi et les démarches pour éviter les conflits

MODULE 7

Objectifs : Aider les participants à connaître le processus de sécurisation des terrains dans le District d'Abidjan

Contenu :

- Connaître la loi sur le foncier urbain : l'Arrêté de Concession Définitive (ACD)
- Que faire pour l'avoir et sécuriser son terrain ?
- Connaître les différents types de terrain existant sur le District d'Abidjan
- Comment éviter les conflits fonciers lors d'une acquisition?

Dates : 13 mars 2018

Heures: 8h15 - 12h15

Prix : 5 000 FCFA Volume horaire : 4h

Inscription avant le 9 mars à 12h

Initiation au suivi et évaluation des projets et programmes

MODULE 8

Objectifs : Maîtriser le processus, apprécier la performance, connaître les contraintes et les opportunités en vue de la réalisation des objectifs des projets et programmes.

Pré-requis: connaissances en gestion de projets

Contenu :

- Concepts, principes et approches de base du suivi et de l'évaluation
- Méthodes quantitatives et qualitatives, ainsi que les outils appropriés
- Différentes composantes d'un système de suivi-évaluation
- Termes de référence, offre technique, rapport d'évaluation
- Partages d'expériences ► Travaux de groupe, coaching et évaluation

Dates : 27, 28, 29 mars 2018

Heures: 8h15 - 17h30

Prix : 150 000 FCFA Volume horaire : 50h

Inscription avant le 23 mars à 12h

Autres modules possibles à la carte : Initiation à l'entrepreneuriat - élaborer un business plan - initiation au plaidoyer - les bases de la recherche de financement (fundraising) - citoyenneté, contrôle de l'action publique (CCAP) et bonne gouvernance - le foncier rural - organiser sa recherche d'emploi - drogue, fumeurs et mineurs en conflit avec la loi - gérer une AGR, avoir une comptabilité simplifiée - Sensibilisation et observation électorale - communication associative sur le Web - etc.